

Nous avons tous une part à jouer pour régler les changements climatiques

Dr. Louise Comeau, Directrice générale des Solutions en matière de changements climatiques et d'énergie, Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick

Les changements climatiques nous affectent tous, mais surtout les pauvres, les vieillards et les malades, même ici au Canada et au Nouveau-Brunswick. Ils nous affectent, que l'on contribue beaucoup ou peu au problème.

Au Nouveau-Brunswick, les coûts de la tempête post tropicale Arthur en 2014 ont dépassé 12,5 millions de dollars. En combinaison avec les coûts des dommages des autres événements d'inondation depuis 2010, les coûts aux Néo-Brunswickois au cours des cinq dernières années dépassent les 80 millions de dollars. Les coûts des événements météorologiques extrêmes deviendront bien pires à moins qu'une action sérieuse soit entamée pour ralentir les changements climatiques.

La province estime que le coût annuel des dommages aux domiciles causés par les inondations côtières découlant des changements climatiques pourrait atteindre de 730 \$ à 1 803 \$ par Néo-Brunswickois d'ici 2050, un montant plus élevé que toutes autres provinces Atlantiques, et cinq fois plus élevé que la moyenne canadienne. Ajoutons les impacts des changements climatiques à ceux sur la santé, du fait de plus de journées chaudes et d'insectes vecteurs de maladies, tels que les tiques, ainsi que les impacts sur les forêts suite aux incendies causées par des conditions plus sèches, et nous pouvons voir comment l'inaction représente des risques à notre qualité de vie et à nos portefeuilles.

Les solutions aux changements climatiques sont des opportunités que nous ne pouvons pas nous permettre de laisser passer. À titre d'exemple, les ménages allemands payent une facture d'électricité mensuelle moyenne de 96,36 \$, à un taux de 33,88 cents par kilowatt-heure et l'usage de 284,42 kilowatts. Les ménages américains payent une moyenne de 111,95 \$ par mois, à un taux de 11,88 cents par kilowatt-heure et un usage de 942,33 kilowatts. Le taux américain moyen est à peu près le même qu'au Nouveau-Brunswick, mais nous utilisons en moyenne 17 000 kWh/année parce que nous chauffons nos domiciles à l'électricité. Les Néo-Brunswickois payent plus pour l'électricité parce que les taux plus bas signifient que nous n'investissons pas autant que nous le devrions dans l'efficacité énergétique et la conservation comme le font les pays de l'Europe.

Faire la transition du charbon, du pétrole et du gaz vers l'énergie renouvelable est cruciale pour régler les changements climatiques. Le Nouveau-Brunswick doit faire partie d'une révolution énergétique pour créer des emplois à long terme. L'IRENA (International Renewable Energy Association) rapporte que les emplois en énergie renouvelable aux États-Unis ont augmenté de 6 % en 2015, alors que les emplois dans le secteur du pétrole et du gaz ont diminué de 18 %. En Chine, l'énergie renouvelable employait 3,5 millions de personnes, alors que les secteurs pétroliers et gaziers employaient 2,6 millions de personnes.

Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick croit que faire notre part pour régler les changements climatiques est l'élément clé pour gérer les coûts énergétiques et créer des emplois ici, chez-nous. Notre proposition d'un plan d'action en trois parties couvre l'électricité, les investissements provinciaux et les politiques gouvernementales. Notre stratégie dans le secteur de l'électricité accélère les investissements dans l'efficacité énergétique, dans l'énergie renouvelable, dans les véhicules électriques et les Réseaux intelligents pour équilibrer un système électrique provincial et régional plus distribué. Ces programmes permettraient à la province d'éliminer l'utilisation du charbon pour produire de l'électricité, comme l'Ontario l'a fait et comme l'Alberta le fera d'ici 2030. La stratégie provinciale d'investissement réduit la pollution et les déchets de l'infrastructure, de l'industrie, de la foresterie et de l'agriculture. La stratégie politique régleme les limites d'émissions ; elle met un prix sur la pollution (qui, de concert avec l'appui financier fédéral, financerait les investissements) ; elle s'engage à acheter les produits et les services les plus efficaces et les moins polluants ; à investir dans la recherche sur les émissions zéro ; et, elle exige une planification de l'utilisation de l'infrastructure et de l'utilisation des terres de sorte à tenir compte des impacts des changements climatiques.

La proposition d'un plan action climat du Conseil de conservation est une contribution aux processus national et provinciaux. Le gouvernement fédéral négocie avec les provinces et les territoires sur leurs contributions envers les engagements que nous avons pris en décembre dernier lors des négociations des Nations Unies sur le climat à Paris, France. Le Comité spécial du Nouveau-Brunswick sur les changements climatiques va engager les Néo-Brunswickois dans une conversation plus tard cet été à propos de la contribution de notre province envers les engagements régionaux et nationaux sur les changements climatiques.

La chose la plus importante que les citoyens, les chefs d'entreprise et les décisionnaires peuvent faire maintenant, c'est de supporter les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il nous faut travailler ensembles parce que nous ne pouvons pas régler à nous seuls le problème des changements climatiques. Et ensembles, nous pouvons faire partie de la révolution énergétique mondiale. La transition à un système énergétique moderne et propre, c'est bien là que se trouvent les emplois. Assurons-nous que le Nouveau-Brunswick va en faire partie.